

## Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Association VELOCAMPUS - Achats de vélos

**Mme l'Adjointe SCHIRNER, Rapporteur :** L'Association VELOCAMPUS BESANÇON a été déclarée à la Préfecture le 22 décembre dernier. L'objet de l'Association est de promouvoir l'usage du vélo auprès des étudiants. Depuis sa création, avec le soutien de l'Université et du CROUS, elle a déjà réalisé plusieurs sorties et balades à vélo, a participé à une journée «Trie Ton Campus» en partenariat avec d'autres associations étudiantes et à la journée inter-âges organisée par la Ville.

A partir de la rentrée universitaire 2010, l'Association souhaite, en plus de manifestations ponctuelles, mettre en place un prêt de vélos aux étudiants (contre une cotisation modique) et organiser des ateliers pédagogiques d'entretien et de réparation. Elle a déjà rassemblé plusieurs dizaines d'adhérents dont certains qui sont prêts à s'engager pour tenir bénévolement une permanence hebdomadaire.

L'Université soutient leur démarche et le CROUS met à leur disposition un local de plain-pied, au centre du Campus la Bouloie sur un lieu de passage.

L'Association a sollicité la Ville pour financer l'achat de vélos (coût unitaire : environ 300 €). Ils commencent également à collecter des vélos d'occasion qui pourront être révisés par l'Association. Selon le bureau de l'Association, l'achat de 30 vélos permettrait de débiter cette activité.

Des actions de ce type existent déjà dans d'autres villes comme Nantes (depuis 1997) ou plus près de nous comme Dijon ou Belfort. C'est une activité qui répond aux préoccupations de la Ville pour encourager l'usage des modes de déplacement doux en complément des transports en commun et de VéloCité et pour soutenir l'attractivité de la vie étudiante.

### Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à attribuer à l'Association VELOCAMPUS BESANÇON une subvention de 9 000 € qui sera imputée par décision modificative sur les crédits inscrits au budget 2010 au chapitre 204.23/2042/10015 CS 400.

**«M. Cyril DEVESA :** Je tenais simplement à profiter de la présentation de ce rapport pour saluer la naissance en décembre dernier de l'Association VéloCampus et ce pour plusieurs raisons. La première c'est qu'il y avait déjà un petit moment qu'on essayait de la mettre en place, elle existe déjà dans plusieurs villes au niveau national. On est ravi de voir qu'un outil supplémentaire dans la valorisation des déplacements quotidiens à vélo voie le jour sur Besançon. On apporte une réponse en partie aux étudiants qui nous interrogent régulièrement sur l'extension de VéloCité sur le Campus, qui techniquement est malheureusement impossible. Les étudiants auront pour un coût de location modique à l'année la possibilité d'utiliser un vélo toute l'année et sans porter atteinte au réseau VéloCité. Un travail a été mené en partenariat avec le CROUS qui a fourni le logement à l'Association, avec l'Université qui veut fournir un projet tutoré, avec la Ville qui finance en partie l'achat des vélos et avec les services Enseignement Supérieur et Voirie puisque la création de cette association va aussi nous permettre d'améliorer le cheminement vélos à destination du Campus».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer la subvention proposée.

*Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.*